

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation : 29 mars 2023	
Date de l’Affichage : 7 avril 2023	
Conseillers en exercice : 14	
Présents :	9
Votants :	10

Le 4 avril 2023

à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR — Isabelle GRIFFOND-BOITIER - Corinne HOEFFEL - Myriam PETHITHORY -. Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD – Gérard BOICHOT - Olivier CARREY –
formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mmes - Lysiane FRANCES-PY - Céline SCHWARTZ –
M. Vincent NEDEY.

Absent MM. Didier BERÇOT - Jean-Pierre MUSSIO

Procurations : Lysiane PY à Carole THOUESNY

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET: Budget Primitif 2023

Après présentation par le Maire, le Conseil Municipal adopte, à l’unanimité des votants, le Budget Primitif 2023 arrêté comme suit:

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses	1 027 499.12	1 048 932.12	2 076 431.24
Recettes	1 027 499.12	1 048 932.12	2 076 431.24

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
DASLE, le 6 avril 2023
Madame le Maire,




Carole THOUESNY

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le



ID : 025-212501969-20230404-DCM_2023_18-DE